

Le Secrétaire général
du Département politique fédéral

Berne, le 18 août 1969

p. B. 15.50.4. (GB)

Notice

- copie - Chef du Département
- Service Ouest
- Service Est
- Monsieur Natural
- Ambassade de Suisse à Londres

- - Monsieur l'Ambassadeur Jolles
- Bureau de l'Intégration

Visite de M. Michael Stewart
Ministre des affaires étrangères
de Grande-Bretagne

Le Chef du Département politique a reçu à déjeuner le 15 août à Cavigliano M. Michael Stewart, Ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, qui passe ses vacances à Lugano. Celui-ci était accompagné de Mrs. Stewart et de l'agent de Scotland Yard, chargé de sa sécurité, qui lui sert aussi de secrétaire.

Les points saillants des propos de M. Stewart peuvent se résumer comme suit:

1. Sécurité européenne

Jusqu'au 21 août 1968, M. Stewart avait cru sincèrement que l'on était sur la voie d'un rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Il avait pensé que ce rapprochement développerait entre pays communistes et pays occidentaux une coopération qui serait une garantie de paix. L'invasion de la Tchécoslovaquie a fortement ébranlé cet espoir. M. Stewart ne s'attarde pas à épiloguer sur les raisons qui ont poussé l'Union soviétique à agir comme elle l'a fait:



crainte de la Chine, crainte de l'Allemagne, crainte que la Tchécoslovaquie ne change de camp. Il est difficile de se faire une idée exacte du différend sino-soviétique et de ses répercussions. Pour ce qui est de l'Allemagne, M. Stewart croit que lorsque les Soviétiques agitent le spectre du revanchisme, il y a 80% de propagande et 20% de crainte véritable. Quant à la Tchécoslovaquie, M. Stewart ne pense pas qu'elle ait jamais songé à quitter le camp des pays communistes.

La Grande-Bretagne considère que sa sécurité repose sur l'OTAN et l'aide militaire américaine. De cet axiome découle son attitude à l'égard de l'appel de Budapest: il doit y avoir concertation des pays de l'OTAN sur la suite à donner à cet appel; une dissolution de l'OTAN ne saurait entrer en ligne de compte aussi longtemps que la paix dépend d'un équilibre des forces; les Etats-Unis et le Canada devraient naturellement participer à une éventuelle conférence de la sécurité européenne.

Selon M. Stewart, la distinction que nous faisons entre les questions relevant d'un règlement de la guerre et celles concernant la consolidation de la paix n'est pas très réaliste. En fait, les unes et les autres sont tellement mêlées que l'on ne peut guère les séparer. C'est le problème allemand qui est naturellement au centre de tout. A ce sujet, M. Stewart ne nous a pas livré le fond de sa pensée, mais il apparaissait de ses propos qu'il nourrissait une certaine méfiance à l'égard de l'Allemagne.

2. Intégration européenne

Le départ du Général de Gaulle ayant levé le veto politique que la France mettait à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, M. Stewart espère que des négociations pourront s'engager au début de l'année prochaine.

M. Stewart n'oublie pas la solidarité EFTA, mais le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun étant par la

force des choses le plus important, c'est par là qu'il faut commencer; bien entendu, les Britanniques insisteront pour que celui des autres pays soit également réglé; cela sera facile d'ailleurs une fois une entente intervenue sur l'adhésion de la Grande-Bretagne; en ce qui concerne la Suisse, il est impensable que notre neutralité, dont l'Europe a si souvent bénéficié, puisse être un obstacle à un arrangement entre la Communauté et notre pays.

M. Spühler a rappelé à son visiteur que, pour nous, il était très important que l'on ne crée pas de nouvelles discriminations au détriment de la Suisse. M. Stewart n'a pas témoigné d'un grand intérêt pour notre manière de voir qu'il semblait d'ailleurs bien connaître.

M. Stewart a encore précisé que lorsque la Grande-Bretagne déclarait être prête à assumer toutes les obligations du Traité de Rome, elle était consciente que celui-ci tendait à un objectif politique: l'Union européenne. La Grande-Bretagne constatait toutefois que sur ce point les Six étaient demeurés jusqu'à présent très vagues. Elle ne voyait pas pourquoi elle devrait être plus précise qu'eux. On a vu que la Communauté à six présentait le danger d'une hégémonie française ou allemande. Ce danger serait écarté avec l'entrée de la Grande-Bretagne. Aucune des trois grandes puissances européennes ne pourrait alors prédominer au sein de l'union.

M. Spühler ayant demandé à M. Stewart si la tendance actuelle n'était pas que la Communauté de Bruxelles se concentre sur les problèmes économiques européens et que les problèmes politiques soient traités ailleurs (UEO, par exemple), M. Stewart a répondu qu'à son avis l'UEO pourra jouer un rôle utile dans les concertations politiques européennes, surtout si la France y reprend sa place, mais que ce sera néanmoins la Communauté qui demeurera l'organe important non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique.

3. Nigéria

M. Stewart s'exprime peu sur le problème nigérien, sinon pour répéter la thèse britannique selon laquelle il est essentiel de maintenir la fédération afin de ne pas provoquer un mouvement de désintégration dont toute l'Afrique aurait à souffrir.

Micheli -